OIM MAROC Bulletin n°3 COVID-19



APERÇU DE LA SITUATION

La progression de la pandémie COVID-19 au Maroc (7740 cas confirmés au 31 mai 2020, www.covidmaroc.ma pour plus d'informations) a conduit à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par les autorités publiques nationales comme mesure inévitable pour juguler la propagation du virus. Une série de directives préventives ont été mises en place pour garantir l'application de l'état d'urgence entré en vigueur le 20 mars 2020 et prolongé au 10 juin 2020. Celles-ci incluent la fermeture des frontières, écoles, mosquées, hammams, restaurants, cafés et commerces (sauf activités commerciales et services vitaux), la restriction des mouvements et l'interdiction de rassemblements pour assurer la distanciation sociale, y compris un couvre-feu quotidien à 18 h et le port du masque obligatoire depuis le 7 avril 2020.

Par conséquent, de nombreux migrants en situation de vulnérabilité et communautés vivant au jour le jour se retrouvent confrontés à des difficultés socioéconomiques affectant leur bien-être.

Dans le cadre de l'effort des Nations Unies pour faire face aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la crise actuelle, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) apporte une réponse en ligne avec le plan stratégique mondial de préparation et de riposte à la COVID-19.



"La coordination entre les acteurs de la société civile et les acteurs publics est plus que nécessaire pour couvrir un maximum de personnes vulnérables pendant et après la crise car les conséquences se feront sentir pendant plusieurs mois."

M. Toupou, Handicap International, Casablanca

RÉPONSE DE L'OIM MAROC À LA COVID-19

L'OIM Maroc soutient les efforts du gouvernement du Maroc pour apporter une réponse rapide et inclusive aux populations en situation de vulnérabilité. En ce sens, l'OIM axe ses interventions autour des piliers suivants : Coordination et partenariats ; Communication de Risque et Engagement Communautaire (CREC) ; Surveillance ; Gestion des cas et continuité des services essentiels ; Prévention et contrôle des infections et Protection.

Le pilier de protection est fondamental dans la lutte contre la COVID-19 au Maroc. C'est pourquoi l'OIM concentre ses efforts sur les déterminants de la santé, à savoir, l'hébergement d'urgence, l'alimentation, les kits d'hygiène et le soutien psychosocial. Pour ce faire, l'OIM coordonne ses actions avec les autorités nationales et locales et s'appuie sur les partenaires de la société civile afin d'assurer une assistance directe efficace dans les principales régions d'accueil des migrants, tout en privilégiant une approche inclusive qui répond également aux attentes des Marocains dans le besoin.

La réponse COVID-19 est menée par l'OIM Maroc grâce au soutien financier de :

















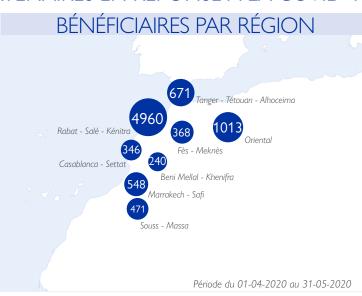
RÉSULTATS DE L'OIM MAROC ET SES PARTENAIRES EN RÉPONSE À LA COVID-19*

PERSONNES ASSISTÉS du 1er avril au 31 mai 2020









10728 Assistances directes de base

L'OIM Maroc fournie, en collaboration avec ses partenaires, des paniers alimentaires, kits d'hygiène, bons d'achat, couvertures, vêtements, de l'argent en espèces ainsi qu'une assistance médicale. Les assistances sont octroyées selon une approche inclusive (15 % des bénéficiaires étant Marocains) et visent à couvrir les besoins des personnes en situation de vulnérabilité tout en favorisant le respect des mesures barrières à la maladie COVID-19. Les kits d'hygiène contiennent, entre autres, du savon pour encourager le lavage régulier des mains ainsi que des gels hydroalcooliques et des masques. Ces distributions se font dans le respect des mesures de protection par le personnel des associations partenaires, de l'OIM et les bénéficiaires. L'OIM continue également d'offrir des assistances médicales aux plus vulnérables à travers la prise en charge des consultations, des examens médicaux ainsi que l'achat des médicaments essentiels tout en facilitant les référencements vers les structures de santé publique.

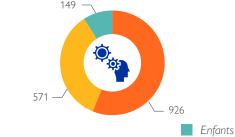




Période du 01-04-2020 au 31-05-2020

Les bénéficiaires ont été sensibilisés sur les mesures barrières à la maladie COVID-19, le respect du confinement et autres mesures mises en place par les autorités. La sensibilisation a été réalisée par téléphone, applications de messagerie instantanée et distribution de flyers et dépliants.





Un soutien psychosocial à distance est fourni aux plus vulnérables pour soulager le stress causé par le confinement, l'incertitude et la distanciation sociale. Le personnel des associations partenaires maintient un contact régulier avec les bénéficiaires en donnant des conseils sur la gestion du stress et les démarches pour obtenir de l'aide au besoin, tant sur les plans médicaux que sociaux. Par ailleurs, des outils de communication sont mis à disposition des bénéficiaires pour les orienter et conseiller.

1103 Aides à l'hébergement 318 Hommes Femmes

Certains bénéficiaires sans fixe ont bénéficié d'un hébergement d'urgence, d'autres ont reçu une aide pour régler leur loyer afin de ne pas perdre leur logement. L'OIM a aussi soutenu 20 centres de l'Entraide Nationale à travers des matelas, couvertures et oreillers, afin d'augmenter leur capacité d'accueil pour les populations en besoin.

* Les chiffres mentionnés représentent une estimation préliminaire et peuvent être sujets à modification

La réponse COVID-19 menée par l'OIM Maroc est implémentée en partenariat avec :

























